

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1297 - 14 avril 1988 - 7,5 F

D 1297 AMÉRIQUE CENTRALE: LES ÉVÊQUES NORD-AMÉRICAINS ET LA POLITIQUE DE REAGAN

Le texte que nous présentons ici date du 19 novembre 1987. Mais il prend une actualité saisissante à l'heure où la paix semble sérieusement s'installer au Nicaragua (cf. DIAL D 1296), avec effet d'entraînement certain pour le reste de l'Amérique centrale.

Dans une très longue déclaration, dont nous reproduisons les troisième et quatrième parties, les évêques nord-américains jugent sévèrement la stratégie de guerre du gouvernement de leur pays dans l'isthme centro-américain. En 1981 déjà - un même 19 novembre - ils avaient lancé un cri d'alarme (cf. DIAL 759). Plus récemment le bureau administratif de la Conférence nationale des évêques catholiques (NCCB) avait, le 14 octobre 1987, pris position contre une solution militaire en Amérique centrale (cf. DIAL D 1285). Cette fois c'est l'ensemble de la conférence épiscopale des Etats-Unis qui procède à un tour d'horizon sur El Salvador, Nicaragua, Guatemala, Honduras, Costa Rica et Panama.

— Note DIAL —

Conférence catholique des Etats-Unis

DÉCLARATION SUR L'AMÉRIQUE CENTRALE

19 novembre 1987

I. Introduction

(...)

II. L'Amérique centrale aujourd'hui

(...)

III. L'Amérique centrale et la politique des Etats-Unis

En ayant présente à l'esprit cette vision panoramique, nous donnons maintenant un bref aperçu sur chacun des pays et leurs caractéristiques par rapport aux différents aspects de la politique des Etats-Unis.

(El Salvador)

Auparavant centre de toutes les attentions, El Salvador a pratiquement disparu du débat politique. La guerre coûteuse, aujourd'hui dans sa huitième année, peut bien avoir disparu de nos journaux, elle n'en continue pas moins d'influer sur la vie du peuple salvadorien. Des gens continuent de mourir par suite d'affrontements armés, de bombardements aériens, de mines terrestres. Les deux groupes de combattants commettent de graves violations des droits de l'homme communément reçus. Les assassinats et les enlèvements par les escadrons de la mort continuent toujours,

même si ce n'est plus évidemment au rythme d'il y a quelques années. Le système judiciaire au pénal fonctionne à peine; il n'y a, semble-t-il, aucun cas connu de membre de l'armée condamné en justice pour atteinte aux droits de l'homme sur la personne de citoyens salvadoriens. Le tremblement de terre d'octobre 1986 a provoqué de telles destructions, avec 300.000 personnes sans abri, qu'il est comparable, selon les propres paroles de Mgr Rivera, à une deuxième guerre.

Les réfugiés et les personnes déplacées continuent à peser sur la réalité salvadorienne. De nombreux "réfugiés de l'intérieur", en plus de ceux qui s'étaient regroupés dans des centres ouverts par l'Eglise dès 1980, ont reçu une aide à la réinsertion, mais les gens continuent d'affluer en grand nombre dans les villes pour fuir les zones de combat. Beaucoup d'entre eux cherchent refuge aux Etats-Unis. Quelles que soient leurs motivations propres, la plupart de ces personnes ont fui des situations réellement désespérées, un pays ravagé par la guerre et dévasté par une catastrophe naturelle; on devrait leur permettre - une fois accompli le difficile voyage jusqu'ici - d'y rester au moins jusqu'à ce que les conditions deviennent réellement meilleures en El Salvador. Une présidence civile n'est que le début, et non la fin, des réformes et des améliorations nécessaires.

De nombreux réfugiés continuent également de vivre dans des camps au Honduras. Il faut, sans les forcer contre leur volonté, leur faciliter le retour dès que sont réunies les conditions d'un retour sans danger et de leur sécurité dans le pays. Nous demandons notamment au Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés de continuer à s'occuper de ces personnes et de les protéger.

La loi de réforme et de contrôle de l'immigration récemment promulguée (1) a été source de grande préoccupation pour beaucoup de Salvadoriens, y compris les évêques du pays, qui craignent un rapatriement forcé pour un grand nombre d'entre eux. Des informations font état du retour de nombreux Salvadoriens, soit parce que leurs employeurs les ont licenciés soit parce qu'ils se refusent à employer des Salvadoriens en situation irrégulière par crainte - parfois sans fondement - de sanctions. Le retour de milliers d'entre eux aurait des répercussions allant bien au-delà du seul aspect économique, et se soldant par une augmentation presque certaine de la guerre civile et de la violence qui affectent depuis si longtemps ce petit pays.

Le dialogue pour la paix entre le gouvernement et l'opposition, que l'Eglise - par l'intermédiaire de Mgr Rivera en particulier - a inlassablement poursuivi, avait en grande partie avorté jusqu'à ces derniers temps. Le nouveau processus de paix centro-américain, événement le plus prometteur de ces années-ci, pousse au dialogue interne en El Salvador et peut permettre une relance des discussions. Nous demandons instamment à notre gouvernement de tout faire pour encourager la poursuite de ce processus.

Enfin, la question de l'aide militaire à El Salvador. C'était la question centrale qui se posait à nous en 1981 pour la discussion et le vote sur notre déclaration concernant l'Amérique centrale (2). Nous étions alors arrivés à la conclusion, comme l'avait demandé Mgr Romero juste avant son assassinat (3), que les Etats-Unis n'avaient pas à donner d'armes à la junte civile et militaire de l'époque. Nous constatons qu'il y a eu depuis des changements, dont l'élection d'un président civil. Bien que nous reconnaissons en principe le droit d'un Etat souverain à chercher à l'étranger les moyens de sa défense, nous ne pouvons accepter que des puissances étrangères, essentiellement notre pays et l'Union soviétique, rivalisent entre elles en attisant le feu dans un pays déjà en proie aux flammes.

[1] Dite de "Simpson-Rodino", la loi du 6 novembre 1986 sur l'immigration concerne plus de 4 millions d'immigrants illégaux, dont la moitié sont hispanophones (NdT).

[2] Texte intégral dans DIAL D 759 (NdT).

[3] Lettre au président Carter, du 17 février 1980. Cf. DIAL D 607 (NdT).

Au sens où cela s'applique aux deux puissances, nous faisons nôtres les déclarations des évêques centro-américains quand ils disent, comme nous le citons plus haut: "Nous ne pouvons moins faire que condamner la guerre et l'envoi conséquent d'armes à l'Amérique centrale" (4).

Nous avons des préoccupations supplémentaires pour ce qui concerne notre aide militaire à El Salvador, qui constitue précisément un problème majeur. Au cours des cinq dernières années, El Salvador a reçu une aide militaire substantielle, qui a commencé avec l'attribution de 1980 - à laquelle s'est opposé Mgr Romero - de moins de 6 millions de dollars, pour atteindre le chiffre maximal en 1984 de plus de 200 millions de dollars, puis les niveaux actuels d'environ 100 millions de dollars.

A ce point, nous devons nous interroger sur le résultat de ces affectations. Le gouvernement n'est pas tombé et l'insurrection n'a pas été vaincue: cela est clair. Mais alors que nous voulions apporter notre soutien à la mise en place d'un gouvernement civil et démocratique, n'avons-nous pas créé une situation rendant plus difficile le nécessaire contrôle des militaires par le secteur civil? N'est-ce pas là un aspect du problème soulevé ces dernières années, selon lequel un pourcentage de plus en plus grand de notre aide bilatérale est affecté au secteur militaire et à des fins stratégiques, plutôt qu'au développement? Quand, pour l'année en cours, les deux tiers de l'ensemble de l'aide bilatérale sont engagés en ce sens, alors qu'en 1973 il ne s'agissait que d'un quart, nous sommes en droit de remettre résolument en question l'orientation de notre programme d'aide à l'extérieur.

(Le Nicaragua)

Le Nicaragua est le seul pays de la région qui ne reçoit ni aide économique ni aide militaire des Etats-Unis; il est devenu de plus en plus dépendant, pour cette aide, de l'Union soviétique et de ses alliés, ce qui est cause de préoccupation grandissante pour les pays démocratiques de la région. La guerre de harcèlement par les forces irrégulières des opposants nicaraguayens (les "contras"), financée principalement par des organisations tant publiques que privées de notre pays, a été jusqu'à ces temps derniers, le facteur dominant de la vie nicaraguayenne et la principale question politique de nos jours. Les tensions entre les Etats-Unis et le Nicaragua ont empiré par suite de l'échec des relations bilatérales entre les deux pays (5). Des sources dignes de foi ont attribué aux deux côtés de nombreuses violations des droits de l'homme. Il a été largement question des attaques de la "contra" contre des non-combattants, du recrutement forcé et des rapt, ainsi que de l'usage extensif des mines terrestres. Il en a été de même du traitement abusif appliqué par les sandinistes aux prisonniers et détenus, des restrictions excessives apportées à l'activité syndicale, à la liberté d'expression et à d'autres libertés civiles; les rapports sur les atteintes judiciaires du Nicaragua à ce sujet peuvent, d'après les principales organisations internationales de défense des droits de l'homme, ne pas être les pires de la région, mais la situation est suffisamment négative pour préoccuper tous ceux qui oeuvrent en faveur des institutions démocratiques.

Un domaine qui a été pour nous, évêques, source de préoccupation particulière, c'est celui du conflit hautement déplorable entre le gouvernement et les responsables de l'Eglise catholique, conflit à l'occasion duquel le gouvernement a utilisé à plusieurs reprises les pouvoirs exceptionnels de l'Etat pour priver l'Eglise de personnel, de propriété et du libre exercice du ministère. L'exil forcé d'un évêque, celui d'un auxiliaire-clé de l'archevêque, la fermeture de la station radio des évêques (6) et de la presse du diocèse de Managua (7), autant d'événements de ces deux

[4] Message de la 21e session plénière du Secrétariat épiscopal d'Amérique centrale et du Panama (SEDAC) du 29 novembre 1984. [NdT].

[5] Les conversations directes entre le Nicaragua et les Etats-Unis, dites de Manzanillo, ont été définitivement interrompues le 18 janvier 1985 sur détermination des Etats-Unis [NdT].

[6] Radio-Católica est la station de radio du diocèse de Managua et non pas de l'épiscopat [NdT].

[7] Il s'agissait uniquement de la nouvelle publication intitulée "Iglesia" [NdT].

dernières années qui, ajoutés à l'expulsion antérieure de plusieurs prêtres et religieux étrangers, ont été source d'une sérieuse préoccupation et dont nous avons demandé la rectification à plusieurs reprises. Nous applaudissons aux premiers pas franchis pour corriger cette situation dans le cadre du processus de paix, en particulier la réouverture de Radio-Católica et l'autorisation de retour pour trois prêtres. Nous demandons instamment que soient rapidement levés les obstacles encore existants. Nous sommes unis à l'Eglise du Nicaragua dans sa demande du droit de prêcher l'Évangile sans être la cible d'hostilités ou d'ingérences.

La guerre a été la question essentielle et le centre malheureux, presque exclusif, du débat politique dans notre pays. Il n'y a pas de question de la politique des États-Unis dans l'hémisphère qui ait aussi profondément et amèrement divisé le peuple nord-américain, comme l'a fait la politique de notre gouvernement en armant et en équipant la partie de l'opposition nicaraguayenne communément appelée "contra".

Nombre de nos concitoyens, et certainement de nos fidèles, semblent vraiment convaincus que le régime sandiniste est tellement pervers, et l'éventuelle agression soviéto-cubaine par Managua interposé, tellement inévitable, qu'ils n'ont que peu de restrictions à apporter à ce qui est dans les possibilités des États-Unis de faire pour éviter une telle issue.

Nous avons déclaré depuis longtemps qu'il existe un problème grave entre les États-Unis et le Nicaragua, mais que seule une solution politique peut être finalement efficace au Nicaragua, ainsi qu'en Amérique centrale en général. Il n'y a pas de solution militaire politiquement ou moralement acceptable. Une intensification du conflit militaire doit être évitée à tout prix, et il faut inverser la tendance de façon décisive.

Nous avons déclaré que l'aide militaire directe à des forces qui cherchent à faire tomber un gouvernement avec lequel nous ne sommes pas en guerre et avec lequel nous entretenons des relations diplomatiques, est pour le moins légalement douteuse et moralement incorrecte. La pose de mines par les États-Unis dans les ports nicaraguayens, l'entraînement et l'approvisionnement de forces irrégulières, et l'agression contre un pays souverain sont une violation claire des obligations contractées au titre de la charte des Nations-Unies, de celle de l'OEA et du traité de Rio, ainsi qu'une violation des principes du droit international traditionnel. La sentence du Tribunal international de justice (8) déclarant notre gouvernement coupable de violations du droit international est pour le moins éloquente. Mais il ne nous appartient pas d'argumenter selon la loi et il n'est pas de notre propos de juger d'une politique sur une base juridique.

Nous estimons que la politique de soutien des "contras" est moralement erronée, quelle que soit la sincérité des intentions des personnes qui l'ont élaborée et exécutée. Notre enseignement catholique exige que soient respectés plusieurs critères précis avant de pouvoir écarter *"la présomption écrasante en faveur de la paix et contre la guerre"* (The Challenge of Peace: God's Promise and Our Response, 83).

Certains peuvent argumenter que la condition de cause suffisante est parfaitement remplie. En dépit des préoccupations que nous ont causées certains aspects du Nicaragua d'aujourd'hui, il nous semble loin d'être clair que les abus sandinistes soient de nature à mériter une telle réplique porteuse de mort. Et il semble encore moins que soient respectés les critères de probabilité de succès, de proportionnalité et, même, d'autorité appropriée. En dehors de toute appréciation formelle de ces critères, nous maintenons que le critère d'ultime recours a été totalement ignoré; et c'est sur ce point que nous estimons que la politique des États-Unis vis-à-vis des "contras" est la plus erronée.

(8) Instance de l'ONU dont le siège est à La Haye (NdT).

Comme le processus de paix centro-américain commence à en faire la preuve, il y a une alternative à la politique de guerre; il y a des structures viables - les gouvernements centro-américains qui ont fait l'union dans l'accord de paix signé à Guatemala en août dernier, le Parlement régional en cours de constitution, le Groupe de Contadora - toutes engagées dans un règlement pacifique des conflits et dans le respect des droits et libertés fondamentales. Ce sont ces actions profondément susceptibles d'instaurer la paix dans la justice que nous demandons d'encourager et de soutenir. Les moyens pacifiques, loin d'avoir été épuisés, ne sont au contraire qu'en début d'exploration.

(Le Guatemala)

Le Guatemala a installé en janvier 1986 son premier président civil depuis vingt ans, et à l'évidence des changements importants se sont produits. Pendant deux décennies de gouvernement militaire, le Guatemala a été victime de la violence politique la plus continuelle et la plus généralisée des Amériques. Les estimations varient sur le nombre des personnes tuées au cours de la dernière décennie, mais tous sont d'accord que les victimes, pour la plupart des Indiens, s'élèvent à des dizaines de milliers. Le mot désormais habituel de "disparition" est entré dans le vocabulaire des droits de l'homme d'abord à cause du Guatemala; des années durant, l'arrestation arbitraire, la torture, la disparition et l'assassinat politique ont été des actes quotidiens.

Même si la violence militaire a notoirement diminué à l'encontre des civils en rural, elle continue encore. Les villages-modèles, les patrouilles civiles sur conscription et les pôles de développement controversés des gouvernements antérieurs continuent en de nombreux endroits et font obstacle au rapatriement désiré par des milliers de réfugiés au Mexique voisin.

L'arrivée au pouvoir du président Cerezo, avec la suppression de toute condamnation éventuelle pour crimes commis sous les présidences antérieures, est une cause de mécontentement pour de nombreux Guatémaltèques. Pour les principales organisations de défense des droits de l'homme, le règne de la loi n'a pas été rétabli au Guatemala et la situation, bien que s'étant améliorée, continue d'être très déficiente, en particulier pour ce qui est des Indiens.

Cependant il y a eu des avancées notoires. Il apparaît qu'il n'y a plus de violence patronée par l'Etat; les enlèvements et les assassinats sont considérés comme étant l'oeuvre de membres individuels des forces de sécurité, qui ne relèvent pas d'une autorité supérieure comme auparavant. Il existe un Congrès librement élu. Le président est parvenu à dissoudre le très redouté Département d'investigation technique (DIT); il a soutenu l'importante initiative régionale d'un Parlement centro-américain; et il a mené une politique envers le Nicaragua dite de "neutralité active". Il semble également qu'il s'est efforcé de maintenir à un niveau minimal l'assistance des Etats-Unis au secteur militaire guatémaltèque.

Le Guatemala, comme pays le plus grand et traditionnellement le plus en vue d'Amérique centrale, peut sans doute très bien jouer un rôle-clé dans la recherche régionale de la paix. Nous sommes sûrs que notre gouvernement fera tout son possible pour encourager l'action dans l'indépendance du président Cerezo, et qu'il conditionnera l'aide au secteur militaire guatémaltèque à l'obligation de rendre des comptes et de supprimer les abus en matière de droits de l'homme.

(Le Honduras)

Le Honduras, la deuxième nation de l'hémisphère pour la pauvreté, a été triplement surchargé par les guerres menées dans les trois pays qui lui sont frontaliers. Il est devenu le pays refuge pour des milliers de Salvadoriens, Nicaraguayens et

Guatémaltèques. Il s'est transformé en camp de stationnement des principales forces de la "contra" qui attaquent le Nicaragua. Il est devenu le théâtre de manoeuvres militaires nord-américaines très importantes et répétées. Bien qu'il se soit doté d'un gouvernement civil élu avant ses voisins, au cours de cette décennie, le Honduras a, par une ironie du sort, connu ces années-ci une militarisation plus grande qu'à l'époque du gouvernement militaire.

Des citoyens honduriens - on parle même de 16.000 - ont été déplacés des zones d'action des "contras". De nombreux rapports honduriens ont fait état d'attaques nicaraguayennes à la frontière; la présence de nombreux soldats des Etats-Unis d'Amérique provoque un certain nombre de problèmes particuliers. Quelle que soit la véracité de ces rapports, il est évident que le Honduras a été transformé en marionnette dans des conflits qui ne le concernent pas; et il est en droit d'être pour le moins libéré des attentions excessives de notre secteur militaire. Nous estimons qu'il n'y a pas de justification à l'emploi de tant d'argent et d'énergie pour des installations militaires temporaires ni à la réalisation de manoeuvres militaires répétées et coûteuses, alors que le peuple hondurien a nettement besoin d'une autre sorte d'assistance.

(Le Costa Rica)

Le Costa Rica s'est pour une grande part libéré de l'agitation sociale et politique qui affecte la région, même si sa grave crise économique et l'importante arrivée d'étrangers sans papiers, en provenance des pays voisins, constituent des défis difficiles.

Heureusement le Costa Rica dispose depuis longtemps d'un gouvernement démocratique et socialement responsable, et il a la réputation méritée d'avoir supprimé son armée en 1949. La militarisation grandissante de la région que regrettent si fortement les évêques centro-américains ne doit en aucune manière miner la tradition costaricaine exemplaire de n'avoir pas d'armée.

L'objet le plus récent de fierté pour le pays, le Prix Nobel de la paix 1987 attribué au président Oscar Ariás Sánchez, est la reconnaissance d'une telle tradition pacifiste et le symbole des applaudissements universels au processus de paix en Amérique centrale sous la conduite d'Ariás. Nous nous unissons aux évêques d'Amérique centrale en fervente gratitude pour cette magnifique initiative du président Ariás et des quatre autres présidents d'Amérique centrale, et nous les assurons de nos prières et de notre total soutien pour la réussite des accords d'Esquipulas II.

(Panama)

Panama, souvent considéré en marge de l'Amérique centrale, partage nombre de ses problèmes. Des conflits internes récents (9) ont souligné le contrôle militaire excessif et son ingérence dans le gouvernement civil. Nous applaudissons aux appels récents et répétés des évêques panaméens à un respect réel et total des droits civiques et du système démocratique, et au développement socio-économique des nombreux secteurs pauvres qui restent en dehors du progrès de la nation.

Nous demandons instamment à notre gouvernement de mener une politique constante envers Panama, dans le respect total de la souveraineté nationale de Panama et des traités Torrijos-Carter de 1977 (10), et d'insister sur le respect des droits de l'homme, sur la promotion des droits sociaux et sur la démocratisation comme éléments essentiels de la paix nationale et régionale.

(9) Non encore réglés à la date de publication de ce document par DIAL (NdT).

(10) Sur le retour du canal sous souveraineté panaméenne, cf. DIAL D 348 et 397 (NdT).

IV. Recommandations résumées

Nous terminons en résumant quelques-unes des préoccupations que nous avons exprimées au cours des années et que, dans cette déclaration, nous rappelons à la communauté ecclésiale et à tous nos concitoyens. Nous demandons l'ouverture d'un débat public renouvelé et mieux informé sur ces questions qui affectent tellement le bien-être futur de l'hémisphère.

1. L'Amérique centrale dans son contexte

L'Amérique centrale n'est qu'une petite partie, bien qu'intégralement, de l'Amérique latine. Nous demandons instamment à notre gouvernement qu'il élargisse sa vision politique bien au-delà des crises immédiates d'Amérique centrale, c'est-à-dire à l'ensemble de l'hémisphère. Les problèmes, les besoins et les dangers qui sont ceux du reste de l'Amérique latine sont beaucoup plus grands que ceux de l'isthme centro-américain; s'ils restent sans solution, ils alourdiront et interdiront tout progrès en Amérique centrale.

2. Priorité à la justice économique

Les questions politiques les plus urgentes auxquelles est aujourd'hui affrontée l'Amérique latine sont celles à caractère économique. La politique des Etats-Unis, tant publique que privée, devrait accorder la priorité des priorités aux problèmes de l'énorme dette extérieure et des fragiles économies d'Amérique latine. Le retour à la démocratie dans les principaux pays d'Amérique du sud ainsi que le progrès de la démocratie en Amérique centrale courent le plus de danger en raison de la crise née du problème de la croissance et de celui de la dette extérieure.

3. les super-puissances et la région

Les questions de géopolitique qui ont tellement dominé le discours public nord-américain sur l'Amérique centrale, durant les dernières années, devraient être directement abordées avec ceux qui sont les principales sources de préoccupation pour les Etats-Unis: l'Union soviétique et Cuba. Même si la concurrence entre les Etats-Unis et l'Union soviétique préoccupe les pays de la région, l'objectif consistant à éviter l'installation de bases soviétiques, d'armes stratégiques ou de troupes soviétiques à nos frontières, devrait être abordé comme toute autre question importante menaçant la paix mondiale, c'est-à-dire moyennant une négociation directe entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Nous ne devons pas nous servir de vies centro-américaines comme marionnettes...

4. le processus de paix

Parmi toutes les calamités interdépendantes de la pauvreté, de l'injustice et de la violence qui ravagent aujourd'hui l'Amérique centrale, la violence de la guerre, par une ironie du sort, peut être la plus facile à vaincre. La fin de la guerre, en tout cas, est une condition préalable au règlement des autres problèmes. Nous faisons nôtres les appels répétés des évêques d'Amérique centrale pour l'ouverture résolue d'un dialogue entre les gouvernements et les forces insurgées et pour la réconciliation prônée par l'accord de paix centro-américain. Le cadre premier pour de telles négociations est le processus de paix d'Esquipulas II lancé par le président Arias. Ce n'est pas un instrument parfait, il comporte des risques et il ne peut répondre dans l'immédiat à chacune des préoccupations légitimes; mais c'est le plan le plus raisonnable et le plus porteur d'espoir qui ait vu le jour. Il faut donc lui donner toutes ses chances. Nous prions pour que la participation des évêques à chacune des commissions nationales de réconciliation permette de garantir la paix dans la réconciliation sur la base de la vérité.

5. Le nécessaire soutien des Etats-Unis au processus de paix

Notre gouvernement, qui a historiquement exercé une influence exceptionnelle dans la région, se trouve aujourd'hui dans une position particulièrement favorable pour encourager le processus de paix commençant. Nous demandons instamment que la politique des Etats-Unis réalise de fait ce qu'elle a répété depuis le début, à savoir que les Etats-Unis sont réellement engagés dans le règlement pacifique des conflits par les moyens politiques du dialogue et de la négociation.

6. L'importance du soutien d'autres Etats américains

Les évêques centro-américains ont souvent condamné l'ingérence négative de puissances étrangères à l'Amérique latine et loué les efforts de paix de pays voisins, essentiellement les quatre Etats aux frontières de l'Amérique centrale connus comme Groupe de Contadora constitué du Mexique, du Panama, de la Colombie et du Venezuela, ainsi que les "nouvelles démocraties" d'Amérique du sud: le Pérou, le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay. Le nouvel accord de paix centro-américain, "impulsé par la volonté visionnaire et permanente des Groupes de Contadora et d'appui" est également cher à ces Républiques latines qui collaborent à la vérification de la mise en oeuvre du processus.

Ces pays ne sont pas moins préoccupés que nous du règlement pacifique de la crise centro-américaine et sont sans doute les plus aptes à garantir son succès. Il est important que notre gouvernement apporte un soutien spécifique à l'accomplissement du plan Arias pour la paix, coopère en ce sens et encourage d'autres pays américains à y collaborer.

7. Les réfugiés

La fuite de centaines de milliers de centro-américains hors de leurs pays durant cette décennie, compte tenu des efforts désespérés d'un nombre sans précédent d'entre eux pour trouver refuge dans notre pays, est le signe le plus évident de la tragédie humaine qui frappe la région. Nous avons instamment demandé que soit apporté à leur sort toute l'attention que cela mérite et que tous répondent généreusement aux besoins de ces personnes.

En particulier nous demandons à nos paroisses, communautés religieuses et agences de service social d'augmenter leur aide déjà remarquable aux réfugiés, à ceux qui demandent l'asile et aux personnes déplacées dans le besoin. Nous sommes particulièrement attentifs en ces moments-ci à ceux qui ne remplissent pas les exigences de la nouvelle législation. Nous demandons instamment à notre gouvernement d'interpréter la loi de façon à accorder l'asile politique le plus largement et généreusement possible; et nous insistons pour qu'il soit permis, pour raisons humanitaires, aux Centro-américains ne demandant pas le statut de réfugié politique de demeurer ici temporairement, en faisant jouer la clause connue comme sortie volontaire prolongée.

8. La nécessité de la réconciliation chez nous

Enfin, de même que nous reconnaissons la nécessité d'une réconciliation interne aux sociétés d'Amérique centrale profondément divisées, si nous désirons parvenir à la paix et au progrès, de même reconnaissons-nous que notre propre tissu social a été gravement affecté au cours des dernières années, précisément en raison de la question d'Amérique centrale. Notre société, certainement notre communauté catholique, s'est trouvée profondément divisée ces années-ci, inutilement selon nous, pour divergences sur l'Amérique centrale. Nous reconnaissons la nécessité d'une réconciliation.

Nous demandons instamment aux responsables de nos partis nationaux de profiter de la période préparatoire aux élections de 1988 pour faire le consensus sur

les véritables défis qui sont les nôtres dans l'hémisphère, en s'opposant à une polarisation accrue sur des questions de moindre importance. Nous demandons instamment à nos frères catholiques, quels que soient leurs critères politiques, de rechercher la meilleure façon d'ouvrir des perspectives morales à l'angoisse humaine qui est aujourd'hui le lot de l'Amérique centrale. Nous leur demandons de faire effort pour soutenir les pauvres d'Amérique centrale par une aide humanitaire et par des fonds pour le développement.

V. Conclusion

(...)

(Traduction DIAL de l'espagnol - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 330 F - Etranger 390 F - Avion 460 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441